L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 8 DECEMBRE 1874. — 48me Année.

DOUGOIS ... ...
PROPRIETAIRES ...

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 8 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, —bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, au No 19 rue Vieille Levée—quincaillerie, limes, fusils, etc.

Par A. Gerard, 12 & 14 rue Bourbon—Articles de fantaisie.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins; une belle facture d'habillements.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—marchandises sèches étrangères et américaines, lingerie de messieurs.

Grande vente de meubles—MM Nash & Hodgson procèderont mardi, 22 décembre, à la vente de tout le grand stock de meubles de M. Jos. B. Hubbard, No 122 coin Rempart et Peniston. La vente sera faite sans réserve, M. Hubbard étant décidé à se retirer des affaires.

☞ Achetez vos bonbons et vos fruits crystallisés chez A. LEMANNE, rue de Chartres, 207, entre Dumaine et Ste-Anne.

SPECTACLES.

Mardi, 8 déc. 1874.

OPERA.—La Fille de Mme Angot.
VARIÉTÉS.—Belle Lamar, drame.
ACADEMIE.—Humpty Dumpty.
ST-CHARLES.—Engagement de Little Nelle, avec chants, danses, etc.

Les nominations de M. Kellogg.

Il y avait quelque temps que M. Kellogg n'avait fait parler de lui. On pouvait croire qu'il était devenu, sous le coup des leçons de l'expérience, sage et modeste. Mais il paraît avoir été aussi insensible à la leçon du 2 novembre qu'à celle du 14 septembre, et il reparaît sur la scène par des actes qui prouvent qu'il n'a rien perdu de ses habitudes usurpatrices.

Nous avons déjà dit qu'il avait pris sur lui de donner une commission au candidat radical pour la place de shérif dans la paroisse Carroll, bien que le Bureau des retours n'ait pas encore compté les votes de cette paroisse. Non content de cet accroc à la légalité, il vient d'intervenir dans les affaires de la ville par un acte qui est une grossièreté à l'égard des nouveaux administrateurs municipaux.

En apprenant que le conseil municipal avait nommé M. Jonas en remplacement de M. Lacey, comme avocat de la ville, M. Kellogg s'est empressé de nommer M. Walsh en la même qualité, sous prétexte qu'une loi lui donne le droit de remplir les vacances qui pourront se produire parmi les officiers de la ville. Il est facile de démontrer que cette loi ne peut s'appliquer à l'avocat de ville. Mais, quelle que soit l'opinion sur cette question de légalité, il n'en est pas moins vrai que M. Kellogg a usé d'un procédé dont l'inconvenance va jusqu'à l'impudence.

La nouvelle administration municipale vient d'être élue, avec 25,000 voix et la prétention de M. Kellogg de lui enlever le choix de son conseiller légal est d'une outrecuidance rare. M. Walsh a montré pas mal d'effronterie en venant prendre possession du bureau de l'avocat de ville et en n'avertissant qu'après coup le maire de cette prise de possession.

Si le Conseil ne répond pas à ce défi de M. Kellogg en mettant un nolle à M. Walsh à la porte, il encouragera le pseudo gouverneur à de nouveaux empiétements sur les attributions de l'administration municipale. Il nous semble que M. Kellogg ferait bien mieux de régler ses petites affaires et de ne pas se mêler de ce qui ne le regarde pas.

P. S. Cet article était composé quand nous avons appris que le maire et le Conseil avaient mis M. Walsh à la porte.

UNE RECTIFICATION.

Nous nous empressons de rectifier une erreur qui s'est glissée dans notre chronique de dimanche. M. Fred. Stock, dont le nom s'est trouvé mêlé à propos de l'arrestation de deux pickpockets, a été arrêté sur une plainte en diffamation portée contre lui par un nommé J. P. Becker.

LA DÉMISSION DU JUGE DURELL.—Voici le texte de ce document. Aucune raison n'étant indiquée par Durell, il est clair que la démission a été exigée de lui.

Astor House, New-York, 1er décembre—Au Président des Etats-Unis d'Amérique. Monsieur,—A dater de ce jour je résigne par la présente les fonctions que j'occupe de juge de district pour le district des Etats-Unis d'Amérique dans et pour le district de la Louisiane. J'ai l'honneur d'être etc.

Signé: E. H. DURELL.

Durell était au Astor House avec M. et Mme Norton. Le *Herald* publie une longue entrevue d'un de ses rapporteurs avec l'auteur de l'ordre de minuit.

OPERA.

Une des réunions les plus nombreuses qui aient garni la salle de l'Opéra, depuis le commencement de la saison, assistait, dimanche, à la représentation de la *Favorite* et de la *Fille du Régiment*.

La *Favorite*, interprétée par MM. Gadilhe, Méric, Feitlinger et Mlle Téoni, a valu à ces artistes des applaudissements et un rappel à la fin du troisième acte. Les faveurs du public se sont plus particulièrement adressées à M. Gadilhe, qui a chanté tout son rôle avec sa verve accoutumée, et nuancé avec goût les passages où dominaient des sentiments empreints de douceur.

La grande scène de l'épée brisée, au troisième acte, a donné lieu à un incident imprévu, auquel M. Gadilhe a fait face avec une grande présence d'esprit. Son épée, en sortant du fourreau, s'est divisée en deux tronçons. Alors M. Gadilhe, au lieu de dire: "Je la *brise* à vos pieds, car vous êtes le roi", lança sur le parquet la moitié de l'arme restée dans sa main, en s'écriant "Je la *jette* à vos pieds, car vous êtes le roi." Les rires que l'accident avait provoqués, firent place à des applaudissements.

Nous regrettons que l'heure trop avancée ne nous ait pas permis d'assister à *La Fille du Régiment*.

Hier soir nous avons vu les deux premiers actes de *La Fille de Mme Angot*. La représentation a sans doute poursuivi galment son cours jusqu'au bout.

On annonce pour ce soir la seconde représentation de Mme Angot.

Il y aura une Matinée jeudi.

A l'étude *Jérusalem, Norma, Le Prophète*.

A. M.

BELLES MARCHANDISES. — On trouvera dans le magasin de MM. B. & W. Croner, rue du Canal 147, des patrons fort élégants à très bas prix, des bas balbriggan à $7 la douzaine, des corsets français de 50 cents à $1 la paire et aussi un grand assortiment de marchandises américaines à des prix analogues, c'est-à-dire à fort bas prix. Nous recommandons aux dames l'annonce de MM. B. & W. Croner.

TAPIS—TAPIS.—MM. B. & W. Croner, rue du Canal 147, ont un plein assortiment de tapis, toiles cirées, nattes, stores, de tous les genres, de tous les dessins et de toutes les couleurs et à très bas prix. Ces messieurs engagent les personnes qui tiennent maison à examiner leurs articles avant d'acheter ailleurs.

LE CHEMIN DE LA SANTÉ.—Nettoyez l'estomac, les boyaux et le sang de toutes les accumulations acres, corrompues et offensives qui produisent des dérangements organiques et vous détruirez la cause de la plupart des maladies qui affligent la famille humaine, et vous échapperez à des comptes terribles de douleurs. Le remède le plus effectif et le plus sûr pour atteindre ce but est d'user des "Pleasant Purgative Pills du Dr. Pierce." On ne les met pas dans des boîtes de bois ou des boîtes de papier à bon marché, mais on les garde fraîches et saines dans des fioles. Ceux qui font bonne chère, qui se livrent au farniente et au plaisir, et ceux qui ont des habitudes sédentaires, peuvent prévenir les clous, les carboucles, la goutte, les rougeurs de la peau, les éruptions, les boutons, la constipation, les hémorroïdes, les impuretés, les attaques de bile et d'autres maladies causées par cette manière de vivre, en prenant de quatre à six pellets du Dr. Pierce une fois la semaine, ou, mieux encore un ou deux chaque nuit; ils sont vendus partout les droguistes.

MESSAGE DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS.

Washington D. C. 7 décembre 1874.

Au Sénat et à la Chambre des représentants:

QUESTIONS FINANCIÈRES.

Depuis la réunion du Congrès il y a un an, le pays a été éprouvé dans ses affaires et dans son industrie comme il ne l'avait pas été depuis bien longtemps. Il n'y aurait aucun avantage à rechercher les causes de cette prostration, car chacun aurait sa théorie. Je me bornerai donc à appeler votre attention sur le fait en lui-même et sur certaines questions sur lesquelles on ne saurait être en désaccord. Pendant la paralysie dont les affaires ont été frappées, deux éléments essentiels de prospérité, le travail et le capital, n'ont jamais fait défaut. Seulement ils n'ont pas trouvé d'emploi. Quand il y a eu sécurité il a été facile d'obtenir des capitaux; quand on a eu besoin de travail, on a pu se le procurer sans difficulté et à bon marché. Nous avons donc en deux grands éléments de prospérité; nous en avons en un troisième dans la fertilité de notre sol et la beauté de notre climat, lesquels produisent tout ce qu'il faut pour nourrir et vêtir un peuple.

Dans l'état actuel des choses il me semble donc que le Congrès, s'inspirant des leçons de l'expérience, devrait laisser le passé de côté pour féconder par une législation bienfaisante les grands éléments de prospérités que nous possédons.

Les dettes contractées au dehors jointes aux mauvais état des finances à l'intérieur paralysent l'industrie d'une nation. Pour soutenir la lutte que nous avons livrée en vue de maintenir l'intégrité du pays, nous avons dû nous procurer de l'argent par tous les moyens. Le Congrès a été forcé par les circonstances de créer un système financier dont le papier était la base, mais ce papier n'a pu se maintenir au pair, et il en est résulté des spéculations et des folies qui ont porté un coup fatal à notre prospérité et à notre bonheur. Le papier de circulation n'ayant pas une valeur stable et n'offrant conséquemment pas toute la sûreté désirable dans les transactions exigeant de l'argent, est devenu un objet de spéculation. Nous avons par suite contracté à l'étranger une dette qui, consentie de bonne foi de part et d'autre, doit être acquittée en un métal fixe.

Le gouvernement ne saurait manquer sans se rapporter à ses engagements sans parfaire à l'honneur. En même temps, le commerce doit être encouragé et notre marine marchande augmentée. Il faut que nous cherchions au dehors des débouchés pour nos denrées et les produits de nos manufactures. C'est par là seulement que nous parviendrons à solder notre dette. Chaque fois que nous créons un marché nouveau où peuvent s'écouler les produits de notre sol, de nos mines ou de nos fabriques, nous créons un nouveau moyen d'utiliser nos capitaux et nos bras oisifs à l'avantage de tout le peuple.

Selon moi, le premier pas à faire, pour arriver à ce résultat, est d'établir une circulation dont la valeur soit stable, et de l'augmenter, une circulation acceptée partout où règne la civilisation, une circulation qui, si elle devient trop abondante chez nous, peut trouver à s'écouler par ... sur le travail qui l'engendre et lui donne sa valeur propre.

L'or et l'argent sont les seuls moyens d'échange reconnus dans le monde civilisé, et nous devons y retourner le plus promptement possible pour rester fidèles aux engagements pris au nom du pays par le Congrès lorsqu'a été adopté notre système actuel de papier-monnaie.

Il importe que nous hâtions de décréter par une loi le moyen qui devra être adopté pour revenir à l'usage du numéraire. J'appelle sur cette nécessité toute votre attention. Je crois fermement que les désastres ne prospèreront jamais ... [illegible]

... Ne serait-il pas tout aussi honnête et aussi prudent d'autoriser chaque débiteur à émettre son propre papier pour acquitter ses obligations. En outre, n'avez-vous pas, pour tout simplement à déclarer la dette des Etats-Unis déchargée aux yeux de tout le monde?

Personne ne rêve certes à pareille chose, et néanmoins en ajournant continuellement l'époque des moyens propres à ramener la substitution de numéraire au *legal tender* actuel, nous faisons acte de ... vis-à-vis de nos créanciers, ... le racheter un jour nos obligations. Mais ce jour n'arrivera jamais, je le crains, si le Congrès ne le fixe lui-même, à moins qu'il ne soit précipité par des désastres ou tenant à la fois naufrage le crédit des citoyens et celui de l'Union. Il est évident, en effet, que la circulation peut être rétablie sur ses véritables bases par une banqueroute générale qui serait l'éternel déshonneur de l'Etat et des citoyens.

Je crois que le Congrès peut, pendant cette session, décréter des mesures qui rétabliront la confiance, feront revivre l'industrie, nous replaceront sur le chemin de la prospérité, et sauveront le crédit de la nation.

Pour arriver à ce résultat si désirable il est urgent que vous preniez des mesures pour préparer le retour aux paiements en espèces. Il y en a d'autres que j'aurai occasion de suggérer plus tard.

Une nation qui se sert d'un papier inférieur en valeur aux espèces souffre de deux grands désavantages: le premier en ce qu'elle ne peut se servir pour ses échanges, des monnaies d'or et d'argent reconnues par les autres nations, ces métaux étant chassés du pays parce qu'il n'y a pas de demande; le second c'est que le medium d'échange en usage étant une valeur flottante, il ne vaut que la quantité d'or ou d'argent qu'il peut acheter; les métaux ayant une valeur intrinsèque proportionnée au travail que leur production exige. On doit laisser une plus grande marge pour le bénéfice des fabricants et des producteurs. Il s'écoule des mois entre la date de la production et celle de la réalisation. On doit imposer au capital des intérêts, et les risques de fluctuations dans la valeur de ce qu'on recevra en paiement; ajoutez à cela les prix élevés qui servent de protection aux producteurs étrangers qui ne reçoivent rien en échange des produits de leur industrie et de leur travail excepté une marchandise avant une valeur fixe dans tout le monde.

Rien n'est plus clair, à ce qu'il me semble, que ce fait. La plus grande partie du fardeau de la stagnation actuelle, amenée par l'absence d'un bon système financier, retombe sur les travailleurs qui doivent après tout produire la richesse, et les gens salariés qui dirigent les affaires. Le fardeau retombe sur eux de deux manières: par la privation d'emplois et par l'insuffisance de leurs salaires. C'est le devoir du Congrès et non le mien d'aviser aux moyens de remédier aux maux dont tout le monde reconnaît l'existence.

Mais je prendrai la liberté de lui suggérer deux ou trois choses qui me semblent absolument nécessaires pour revenir au paiement en espèces.

La première condition pour rappeler la prospérité c'est le rappel de la clause du *bill de legal tender*, autorisant l'émission de papier-monnaie par le gouvernement national, de manière à atteindre tous les contrats passés après un jour fixé dans l'acte de rappel, sans s'appliquer cependant au paiement des salaires par le gouvernement, ni à d'autres dépenses déterminées déjà par la loi et devant être acquittées en currency dans l'intervalle du rappel et de la reprise définitive des paiements en espèces. On y ajouterait une disposition d'après laquelle le secrétaire du Trésor pourra se procurer de l'or à mesure qu'il sera nécessaire, de temps en temps, à partir du jour où le rachat en espèces commencera.

A cela on pourrait, on devrait ajouter un excédent des revenus sur les dépenses suffisant pour assurer l'accumulation de l'or dans le Trésor, afin d'appuyer cet achat.

Je recommande ce sujet à votre sérieux examen, persuadé qu'on peut arriver à une solution favorable, et que si ce congrès y réussit, les générations présente et future lui conserveront un souvenir de reconnaissance, pour l'avoir délivré de la misère et de la honte.

Avec la reprise des paiements on peut autoriser la liberté des banques en toute sûreté, en donnant aux détenteurs de bons une entière protection qu'ils ont déjà à-près les lois existantes.

Je considérerais, à vrai dire, la liberté des banques comme essentielle. Elle donnerait une activité suffisante au currency, car les transactions d'affaires légitimes en exigeraient une plus grande quantité; de nouvelles banques s'organiseraient, et les banques liquideraient leurs affaires quand il serait constaté qu'il y a surabondance de currency. L'expérience et le jugement du peuple sont les plus propres à décider combien il faut de currency pour les transactions du pays. Il est dangereux d'abandonner le règlement de cette question au Congrès, au secrétaire du Trésor, ou à l'Exécutif.

Le Congrès devrait faire un règlement d'après lequel les banques pourraient exister, mais devraient faire de la banque un monopole en limitant le montant du papier monnaie rachetable qui sera autorisé.

J'attache une telle importance à ce sujet, et je le recommande si instamment à votre attention que je lui donne le pas sur tout le reste en le présentant au commencement de ce message.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Résumé.)

Le Message constate l'Etat satisfaisant des relations avec les nations étrangères en général. Le traité qui accordait aux navires belges des privilèges exceptionnels a été dénoncé et prendra fin le 1er juillet 1875; les négociations entamées aboutiront sans doute à la conclusion d'un nouveau traité satisfaisant pour les deux pays.

Les rapports avec la Chine sont excellents. A l'occasion de la difficulté récente entre la Chine et le Japon, à propos de l'île de Formose, des assurances ont été données à ces deux pays de l'intention de notre gouvernement de maintenir une stricte neutralité. Le Président appelle l'attention du Congrès sur le nombre considérable de Chinois qui viennent liés par des contrats envers des chefs qui les possèdent, sur les dangers pour la morale publique que présentent les femmes chinoises, et il suggère une législation propre à remédier à cet état de choses. Il fait quelques suggestions relatives au Japon et à la formation d'interprètes pour les deux pays.

Le Message constate que les indemnités dues à des Anglais, en vertu du traité de Washington, à raison des faits de la guerre de 1861 à 1865 ont été payées. Il recommande de nouveau la création d'une Cour pour régler les réclamations des autres étrangers contre les Etats-Unis à raison des faits de guerre.

Le Message annonce la communication d'un traité conclu le 28 mai dernier, relatif à la colonie de Terre-Neuve, d'une copie du rapport des commissaires sur la délimitation des frontières entre l'Union et les possessions anglaises, qui est complète. La Cour des Réclamations dites de l'Alabama a commencé ses travaux et on espère que les réclamations admissibles seront promptement vérifiées et payées.

Copie est communiquée d'une proclamation relative à certains droits des citoyens américains en Turquie.

Il n'y a pas de changement dans les relations avec les Etats indépendants de cet hémisphère. Le maraudage continue sur les frontières du Mexique et du Texas et il est difficile de l'empêcher le long d'une rivière aussi étendue que le Rio Grande. Il faut espérer que les efforts de ce gouvernement seront secondés par ceux du gouvernement mexicain.

Sur 1017 réclamations américaines présentées à la commission mixte mexicaine, 187 ont été décidées finalement, 75 sont entre les mains du tiers arbitre, et il reste à statuer sur 462. Sur 995 réclamations formulées contre nous, 725 ont été décidées, une est soumise au tiers arbitre et 271 restent à décider. Depuis le rapport en date du 28 octobre 1874, ... ont été rendues, mais il est à craindre que la commission n'ait pas terminé pour le 1er février 1875, terme fixé à la durée de ses pouvoirs; une extension a donc été demandée.

Le Président déplore la guerre civile qui a éclaté dans la République Argentine et constate que la neutralité a été strictement observée de la part des Etats-Unis. La République du Venezuela, par suite de ses troubles intérieurs, n'a pu faire face à ses obligations envers les Etats-Unis.

La déplorable lutte qui a lieu dans l'île de Cuba y continue sans changement marqué. Six années de cette lutte donnent à l'insurrection une signification qu'on ne peut nier, et cela peut rendre nécessaires certaines mesures de la part des autres puissances.

"J'avais espéré pouvoir, à ce moment, annoncer le règlement de quelques questions importantes entre ce gouvernement et celui de l'Espagne, mais les négociations ont été retardées ... [illegible]

DROIT D'EXPATRIATION.

Le Président soumet de nouveau à l'attention du Congrès ... [illegible]

TRAITÉS.

Depuis le dernier Message il a été traité d'extradition ont été échangés avec la Belgique, l'Equateur, le Pérou et le Salvador; ces traités et un traité de commerce et de navigation avec le Pérou, un de commerce et de privilèges consulaires avec le Salvador, ainsi qu'une déclaration avec la Russie sur les marques de commerce, ont été promulgués.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE DU TRÉSOR.

Ce rapport adressé au Congrès donne les résultats de la *dernière année fiscale*, finissant le 30 juin 1874. L'excédant des recettes sur les dépenses n'est que de $2,344,882, et, pour l'année courante, l'excédant n'est évalué qu'à neuf millions de dollars. En vue du chiffre élevé de la dette et de l'obligation d'ajouter un pour cent par an au fonds d'amortissement, ce qui fait actuellement une somme de 34 millions par an, le Président suggère d'augmenter les revenus ou de diminuer les dépenses d'un montant équivalent. A la dernière session du Congrès une grande réduction a été faite dans les taux de la taxation et le nombre des articles imposés, il y a lieu de se demander si, c'était sage. Les lois sur la perception des droits de Douane ont créé des embarras qui font subir des pertes au Trésor et sont préjudiciables aux intérêts des importateurs. Le Secrétaire du Trésor recommande comme le Message une prompte reprise des paiements en espèces, il recommande l'économie, signale la perte résultant du rappel de la taxe sur le thé et le café, recommande une augmentation de 10 cents par gallon sur le whiskey, et pas de changement dans la loi passée à la dernière session sur les banques et la circulation à moins que cela ne soit nécessité par des mesures pour la reprise des paiements en espèces.

Le Message endosse ces recommandations et suggère une révision du tarif en vue d'augmenter le revenu, tout en réduisant le nombre des articles imposés, de façon à exempter les matières premières qui ne font pas partie de la production locale et dont ont besoin nos manufactures, entr'autres les teintures et produits chimiques qui servent à l'industrie, les laines fines non produites ici, etc. La révision du tarif doit avoir en vue d'établir l'harmonie entre le travail et le capital et de procurer au pays un élément de prospérité.

ARMÉE ET MARINE.

Le rapport du Secrétaire de la guerre donne toutes les informations sur les opérations, les besoins et les exigences de l'armée et il contient des recommandations que le Message endosse en résumant les principales.

Le Message annonce, que par suite des complications étrangères au début de l'année, la marine a été mise sur un pied complet d'efficacité. Deux navires torpilles en fer ont été complétés et quatre ou cinq grands monitors blindés à deux tours sont en réparation. Quand cela sera fait, la marine américaine aura toute la puissance voulue pour une nation pacifique.

Le message relate divers travaux faits dans l'intérêt de la science et de la civilisation, sondages, études hydrographiques, études pour le percement de l'isthme, observations du passage de Vénus etc. Il appelle l'attention du Congrès sur l'importance du rôle de la marine et la nécessité d'accroître son efficacité. La marine en temps de paix pourrait être employée à faire des explorations notamment dans les eaux supposées navigables des autres nations de ce Continent, dans les deux grands fleuves de l'Amérique du Sud, l'Orénoque et l'Amazone, ce qui pourrait ouvrir un vaste champ aux intérêts commerciaux.

INSTRUCTION, POSTE, ETC.

Je regarde l'Education des populations qui ont droit à la franchise électorale comme essentielle à la prospérité générale partout et spécialement dans les républiques où ni la naissance, ni l'éducation, ni la condition antérieure ne sont prises en considération pour l'exercice du droit de suffrage.

La poste est une institution qui, après les écoles publiques, est le grand agent de l'instruction.

Le rapport du directeur des postes indique que pour 1873 un accroissement de revenu sur l'année précédente de $1,674,411, et une augmentation dans les dépenses de $3,041,468; ce rapport fournit d'intéressantes statistiques. Une convention postale a été conclue avec la Nouvelle Galles du Sud; un échange de cartes postales a été conclu avec la Suisse et les négociations pendantes depuis plusieurs années avec la France ont abouti à une convention appliquée depuis le mois d'août. En septembre dernier, un Congrès international postal a été tenu à Berne, en Suisse; les Etats-Unis étaient représentés par un officier expérimenté. Une convention pour l'établissement d'une union postale internationale a été arrêtée et signée par les délégués des pays représentés, sous la condition de l'approbation de leurs gouvernements. J'appelle votre attention sur le rapport du directeur des Postes et sur les suggestions au sujet d'un règlement équitable des indemnités à accorder aux chemins de fer pour le transport des malles.

AFFAIRES DE LA LOUISIANE.

Votre attention sera appelée sur la condition critique des affaires dans quelques-uns des Etats du Sud.

Le 14 septembre dernier le gouverneur de la Louisiane s'est adressé à moi en vertu de la Constitution et des lois des Etats-Unis, pour l'aider à réprimer une insurrection locale dans cet Etat. Cet appel était motivé par une proclamation dans cet Etat, de D. B. Penn qui prétendait avoir été élu lieutenant-gouverneur de l'Etat en 1872, et appelait la milice louisianaise à s'armer, à se réunir et à chasser du pouvoir les usurpateurs, nom qu'il donnait aux officiers du gouvernement de l'Etat. Le lendemain, je lançai ma proclamation sommant les insurgés de se disperser dans les cinq jours; j'appris ensuite que le même jour ils avaient pris violemment possession de la Maison d'Etat, je pris des mesures pour appuyer le gouvernement existant et reconnu de l'Etat, mais avant l'expiration des cinq jours, le mouvement insurrectionnel était abandonné de fait, et les officiers du gouvernement d'Etat, à l'exception d'un petit nombre de subalternes, reprenaient leur pouvoir et leurs charges. Considérant que l'administration actuelle de l'Etat de la Louisiane a été le seul gouvernement de cet Etat pendant près de deux ans, qu'il a été tacitement reconnu et accepté comme tel par le Congrès, que plus d'une fois il a été expressément reconnu par moi; je regardai comme un devoir évident pour moi, quand je recevais un appel à cet effet, d'empêcher qu'il ne fût renversé par une populace armée, sous prétexte de fraude et d'irrégularités dans l'élection de 1872.

J'ai déjà appelé l'attention du Congrès sur ce sujet, exposant que par suite des fraudes et des falsifications commises dans cette élection, et par ce qu'il paraît que les retours de cette élection n'avaient jamais été dépouillés, il était impossible de dire qui avait été élu. Mais d'après les meilleures sources d'informations que j'avais sous la main, j'ai toujours cru que les officiers actuels de l'Etat ont reçu une majorité légale des votes déposés effectivement dans cette élection. Je répète ce que j'ai dit dans mon Message particulier du 20 février 1873, dans le cas où le Congrès ne prendrait pas de décision, je dois continuer de reconnaître le gouvernement reconnu jusqu'ici par moi.

AFFAIRES DU SUD.

Je regrette de dire que dans les préparatifs des dernières élections, des indices évidents démontrent dans certaines localités des Etats du Sud, une détermination de priver par des actes de violence et d'intimidation, certains citoyens de la liberté du vote, à raison de leurs opinions politiques. Des bandes d'hommes masqués et armés ont fait leur apparition; des ligues blanches et d'autres sociétés se sont formées, on a importé et distribué à ces corps organisés de grandes quantités d'armes et de munitions, ils ont fait des exercices militaires et des démonstrations menaçantes, et avec tout cela on a commis assez de meurtres pour répandre la terreur parmi ceux dont on voulait paralyser autant que possible l'action politique, par ces actes criminels d'intolérance. Dans quelques endroits des travailleurs noirs ont été forcés de voter selon le désir de leurs patrons, sous la menace d'être renvoyés s'ils agissaient autrement. Il n'y a que trop d'exemples où ces menaces ayant été dédaignées, ont été impitoyablement exécutées par ceux qui les avaient faites.

Je pense que le 15e amendement à la constitution a été fait pour empêcher un semblable état de choses, et la loi du 31 mai 1870, avec ses amendements, a été votée pour mettre à exécution les dispositions; ... [illegible]

Le commandant des troupes dans les Etats de la Louisiane, de l'Alabama, de la Caroline du Sud, de la Caroline du Nord, du Kentucky, du Tennessee, de l'Arkansas, du Mississipi, du Maryland et de la Virginie, ... et l'élection était de 4082 ... compris les garnisons de ... le Delaware jusqu'au golfe du Mexique.

AFFAIRES DE L'ARKANSAS.

De nouveaux troubles ont éclaté dans l'Arkansas. L'article XIII de la constitution de cet Etat, qui a été adoptée en 1868, et après l'approbation de laquelle par le Congrès on a rendu à l'Etat sa représentation comme membre de l'Union, dispose en effet que, avant qu'aucun amendement proposé à cette constitution en fasse partie, il devra être voté par deux assemblées successives, et ensuite soumis à la ratification de la majorité des électeurs de l'Etat.

Le 11 mai 1874, le gouverneur a convoqué une session extraordinaire de l'assemblée générale de l'Etat, laquelle, le 18 du même mois, a voté une loi portant qu'une convention réunirait une nouvelle constitution. En exécution de cette loi, et dans une élection tenue le 30 juin 1874, la convention a été approuvée, et l'on a choisi des délégués à cette convention.

Les délégués se sont assemblés le 14 juillet dernier et ont rédigé une nouvelle constitution, dont l'annexe porte qu'on renouvellera entièrement par l'élection les officiers d'Etat, suivant un mode contraire aux lois d'élection alors existantes dans l'Etat, le 13 octobre 1874.

La constitution, suivant un de ses articles, a été soumise au peuple pour être approuvée ou rejetée, et d'après les retours d'élections, elle a été approuvée à une grande majorité de ceux qui ont qualité pour la voter; et aux mêmes élections, on a choisi des personnes pour remplir toutes les charges d'Etat, de comtés, de municipalités: le gouverneur élu en 1872 pour un terme de 4 ans a remis ses pouvoirs au gouverneur élu en vertu de la nouvelle constitution, après que le lieutenant gouverneur élu en 1872 pour un terme de 4 ans, prétendant faire fonctions de gouverneur, et alléguant que les mesures qui avaient donné naissance à une nouvelle constitution et changé les officiers élus, étaient inconstitutionnelles, illégales et nulles, s'est adressé à moi comme il est dit dans la section IV de l'article IV de la constitution, à l'effet de protéger l'Etat contre les violences domestiques.

Comme le Congrès examine en ce moment les affaires politiques de l'Arkansas, j'ai refusé d'intervenir.

Toute la question de l'intervention de l'Exécutif dans les affaires d'un Etat se heurte contre l'opinion publique, contre le sentiment de ceux qui en vertu de leurs pouvoirs officiels doivent être employés dans cette intervention et contre les penchants de ceux qui doivent la diriger; à moins qu'elle ne soit bien clairement appuyée par la loi, cette intervention devient un crime ainsi que la loi qui l'autorise. On la condamne sans l'écouter.

Je désire en conséquence que toute nécessité d'une direction exécutive dans les affaires locales devienne inutile et surannée; j'appelle l'attention, non du Congrès, mais du peuple des Etats-Unis, sur les causes et les effets de ces malheureuses questions.

N'y a-t-il pas d'un côté une disposition à exagérer les torts et les outrages, et de l'autre, à les atténuer ou à les justifier? Si l'opinion publique pouvait être conduite à faire une enquête impartiale de la question, à repousser les injustices, à aider les autorités compétentes à les punir, on donnerait au pays de meilleurs sentiments, et nous verrions plus tôt cet état de paix qui laisserait les Etats libres de régler leurs affaires domestiques.

Je crois que du côté de nos concitoyens des Etats du Sud, il y a chez la plupart d'entre eux une disposition à se soumettre aux lois et à s'abstenir de violence soit contre les individus, soit contre les lois existantes, mais ont-ils raison de méconnaître la réalité de violences et de meurtres pour résister aux autorités constituées; leur condition précaire éveille toute ma sympathie, et je ferais tout mes efforts pour les soulager, reconnaissant que dans certains cas ils ont eu des gouvernements sur lesquels il était pénible de vivre, des gouvernements très oppresseurs, à raison des taxes destinées à des améliorations imaginaires, et qui ne donnaient pas un bénéfice égal aux charges qu'ils imposaient. Mais peuvent-ils se déclarer entièrement irresponsables de cet état de choses. Ils ne le peuvent pas.

La violence a régné en quelques endroits, et a été tantôt aidé par ceux qui l'auraient dû prévenir, on a même élevé cette théorie qu'il ne doit plus y avoir d'intervention de la part du gouvernement fédéral pour protéger les citoyens.

Dans un Etat où les autorités locales négligent de donner leur protection, c'est là une grande erreur. Tant que je resterai à l'Exécutif, toutes les lois du Congrès et toutes les dispositions de la constitution, y compris les récents amendements qu'on y a ajoutés, seront rigoureusement appliqués, mais en regrettant qu'elles aient ajouté en lois aux devoirs et aux pouvoirs de l'Exécutif, qu'il y ait impartialité dans la discussion des questions du Sud, les avocats des deux parties ou de toutes les parties donnant des rapports honnêtes et fidèles des événements, condamnant les torts, et soutenant le droit, et bientôt tout rentrera dans l'ordre.

Dans les conditions actuelles, le nègre vote le ticket républicain, parcequ'il sait que ses amis sont de ce parti; beaucoup de bons citoyens votent le ticket opposé non parcequ'ils acceptent le grand principe de l'Etat qui sépare les partis, mais parcequ'il est généralement opposé à la domination du nègre. C'est là un cri politique fort trompeur.

Traitez le nègre en citoyen, en électeur qu'il est, et doit toujours être, bientôt les partis se diviseront non sur la couleur, mais sur le principe, et alors nous n'entendrons plus aucune plainte d'intervention dans les affaires des Etats.

JUSTICE ET INTÉRIEUR.

Le Message recommande à l'attention du Congrès les recommandations contenues dans le rapport de l'avocat-général, suggère l'augmentation du nombre des districts judiciaires par la création de deux nouveaux districts, et dit qu'il y aurait peut-être lieu à nommer aussi deux autres juges de la Cour Suprême.

Le président demande au Congrès de passer des lois suggérées par le rapport du Secrétaire de l'Intérieur, dont les devoirs sans cesse croissants deviennent de plus en plus onéreux. La politique de paix suivie à l'égard des indiens a été suivie avec les plus heureux effets; quelques années encore et les frontières seront débarrassées du danger des déprédations. Il y a lieu d'étendre les lois de homestead aux Indiens et d'établir un gouvernement pour le territoire indien, afin de protéger les indiens pendant une vingtaine d'années. L'attention du Congrès est appelée sur les statistiques du rapport. Le Président recommande des pensions aux vétérans de la guerre de 1812, dans le Sud, qui en ont été privés par l'obligation du serment.

Le Message appelle l'attention sur le rapport du commissaire de l'Agriculture et suggère les mesures propres à assurer la participation de ce département à la célébration du Centenaire, à laquelle la plupart des nations civilisées seront représentées.

Les règles relatives au service civil ont été suivies autant que possible avec un heureux effet, mais il est impossible de les maintenir sans l'appui du Congrès; si le Congrès s'ajourne sans rien faire, le Président regardera son inaction comme une désapprobation et abandonnera le système et ce sera pour lui un sujet de mortification.

Le message revient sur la nécessité de la reprise des paiements en espèce et fait allusion au rapport qui devra être fait par le comité du Congrès sur les transports à bon marché. Il rappelle l'importance de la reprise de l'industrie de construction des navires. Les Etats-Unis paient cent millions par an de frets et de passage à des navires étrangers. Le Président pour remédier à cela suggère une offre directe d'indemnité pour le transport des malles par des steamers américains pour l'Europe, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud et pour les steamers du Pacifique. On pourrait exiger que ces steamers remplissent certaines conditions qui permissent de les utiliser en cas de guerre.

Le Message annonce et résume le rapport des commissaires chargés de liquider les affaires du gouvernement du District de Colombie.

NAVIGATION DU MISSISSIPI.

En exécution de la 2me section de la loi approuvée le 23 juin 1874, j'ai nommé un bureau pour explorer l'embouchure du Mississipi en vue d'arrêter le meilleur moyen d'obtenir et de conserver une profondeur d'eau suffisante pour les besoins du commerce; et en vertu d'une loi intitulée: loi réglant la nomination d'une commission d'ingénieurs pour faire une enquête et un rapport sur un plan permanent de réclamation dans le bassin alluvial du Mississipi, exposé à l'inondation, j'ai nommé une commission d'ingénieurs.

Ni l'un ni l'autre de ces bureaux n'ont encore achevé leurs travaux. Quand j'aurai reçu leurs rapports, je les enverrai au Congrès sans délai.

Palais de l'Exécutif, 7 Décembre 1874.

(Signé:) U. S. GRANT.

HUILE DE CHARBON ET LAMPES.—En fait d'huiles de charbon, on cherche avant tout celles qui donnent de la sécurité dans l'éclairage, et à ce titre nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les huiles que la compagnie de Poroline de gaz portatif, Nos. 95 et 97 rue Gravier, et dont M. Wm. E. Jervey est le surintendant. On vend en gros au même endroit des lampes, lustres, lanternes, huile de charbon raffinée et toute espèce d'huiles et de fluides pour l'éclairage. Voir l'annonce.

VINS ET CONSERVES.—On verra par une annonce insérée plus loin que M. J. Mandin, rue Decatur 57, a reçu par le vapeur "State of Alabama" et le navire "Feidig," venant de Bordeaux, de grandes consignations de vins rouges, de vins blancs, cognac, de marques renommées, et aussi une grande quantité de conserves et de fruits à l'eau-de-vie, ainsi que du vinaigre, le tout à vendre en quantités à la convenance des acheteurs.

SALON DE COIFFURE.—M. Francisco Chas annonce aujourd'hui dans l'*Abeille* qu'ayant succédé à M. Poirier dans son établissement de la rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, il espère conserver les cliens de son prédécesseur. M. Chas étant fort habile dans son art, a certainement droit au même succès.

—On lit dans le *Monde*:

"Nous recevons d'une source qui est à même d'être parfaitement renseignée une communication qui ne manquera pas d'intéresser le public dont l'attention, depuis les dernières mesures de rigueur appliquées au comte d'Arnim, se reporte de plus en plus sur cette fameuse cause célèbre.

"Notre correspondant nous affirme que, parmi les documents si ardemment recherchés par M. de Bismarck et pour l'obtention desquels la justice prussienne n'a reculé devant aucun scandale, se trouvait un rapport expédié à Berlin par le prince de Reuss, ambassadeur de Prusse à Saint-Pétersbourg, qui s'étendait longuement sur la politique extérieure de la Russie.

"Copie de ce rapport aurait été envoyée par le chancelier de l'empire au comte d'Arnim, alors ambassadeur à Paris, pour le tenir au courant des événements à l'étranger.

"Les questions dont traitent ce rapport paraissent être d'une gravité toute particulière, puisque M. de Bismarck s'efforce d'empêcher par tous les moyens possibles qu'elles parviennent à la publicité."

—Un journal ministériel de Madrid, la *Iberia*, vient d'être frappé d'une amende de mille pesetas pour publication d'un article et d'une correspondance attaquant, l'un le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon à propos du maintien de M. de Nadailhac, l'autre M. de Chandordy, présenté calomnieusement comme un agent alphonsiste. Cette mesure sévère enlève toute gravité aux bruits malveillants dont nous avons parlé hier, et nous sommes heureux de voir le gouvernement de Madrid faire justice lui-même des médisances et des mensonges.

TEMPERATURE.—7 déc. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	53	11
12 M.	70	21
3 P. M.	68	20
6 P. M.	61	16

47.

Médication rationnelle.—La médication ne sera seulement quand elle est rationnelle, et elle est rationnelle quand elle commence par le commencement. En d'autres termes pour guérir une maladie, il faut en détruire la cause. La débilité, soit générale, soit locale, est l'origine de la grande majorité des maux. Fortifiez l'énergie vitale, réglez la digestion et la sécrétion en renforçant les organes qui remplissent toutes ces fonctions importantes, et la dyspepsie, la constipation, les maux de reins, et de vessie, les difficultés utérines, une circulation impure et les mille autres maux, conséquence de la débilité, sont complètement et permanemment guéris. Le meilleur, le plus sûr et le plus agréable tonique et altératif qu'on puisse employer dans ce cas est le remède de Hostetter ou les Stomach Bitters. L'expérience de ... pendant lesquels ... a prouvé qu'il sont un remède sans égal pour tous les désordres ...

Logia Liberal No 5. A' O. G. F.

LOS Oficiales y Miembros que la componen se reunirán el martes 8 ... á las 7 1/2 de la tarde, en el local de costumbre, para ... los miembros para el próximo ... Por orden del V. O.

JUAN CHABAO, Sec. de Rec.

6déc—1f

Décédé, hier soir à huit heures, à l'âge de cinquante quatre ans, JUAN J. PARRA, natif de Velez-Malaga (Espagne). L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille Parra et DelaRosa sont priés d'assister au convoi qui partira de la rue Liberté entre Frenchmen et Seconde.

Les journaux de Louisville, Ky., sont priés de copier.

Décédé, à minuit, à l'âge de deux ans et deux mois, FRANÇOIS JULES BARDEAU, fils de François Bardeau et de Rosalie Boncheray. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à quatre heures. Les amis et connaissances de la famille, sont invités à y assister. Le corps est exposé à l'encoignure des rues Française et Royale.

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—Au No 19 de la rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1874. Les membres de cette société sont informés de la mort de George Ulman, décédé, le 4 août 1874; de M. H. Nicoll, décédé le 7 août 1874, de Mathias Le Franc décédé le ... courant ... réunion à la Société, No 19 de la rue du Camp, et d'y payer ... le 10 janvier 1875, à 4 heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

6 déc au 12 déc.

ENTREPOT DE TAPIS.

17........RUE DE CHARTRES........17

TAPIS—Wilton, Axminster, Velours, Bruxelles, etc. etc.
TOILES CIRÉES anglaises et américaines.
NATTES—de couleurs blanches, à carreaux et fantaisie.
ETOFFES—couvertures de pianos et de tables.
ETOFFES POUR MEUBLES ET RIDEAUX—Grande variété.
BURLAPS—toiles cirées pour tables et toiles et ... "Oriental".

A vendre par — A. BROUSSEAU.
6 déc—4PP

AU PUBLIC.

Un court ajournement du cinquième concert tombola.

En ma qualité de directeur des concerts tombola donnés au profit de la Bibliothèque du Kentucky, j'ai une position importante vis-à-vis de la Bibliothèque et des porteurs de billets de chacun des concerts lesquels sont intéressés dans le tirage ... [illegible]

THOS. E. BRAMLETTE, Agent et directeur.

29 novembre 1874.

L'Union Française, Bureaux rue St-Louis No. 9.—Les ... une assemblée générale des sociétaires aura lieu DIMANCHE prochain 13 courant, ... au local de la société.

Le Secrétaire, J. B. RONDIBOT.

Sociedad Benevolente de Beneficencia ... Presidente, SEBASTIAN PABLO; Vice-Presidente, JUAN PRETUS; Tesorero, FRANCISCO SITGES; Secretario, G. SEGUI Y GARONA.

JUNTA ADMINISTRATIVA.

F. Angiola, J. Mercedal, M. Camps, Jose Mas, P. Sagrera, José Pablo, P. Pusservet, Jorge Mayans, Medico, Dr. A. Sibor.

De orden del Presidente.

G. SEGUI Y GARONA, Secretario.

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, ... Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1874.—Avis est donné par le présent aux actionnaires, que l'élection de treize Directeurs, pour l'année 1875, aura lieu, conformément à la Charte, au bureau de l'Association, lundi 28 décembre 1874 de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

G. LANAUX, Secrétaire.

Office of the New Orleans Insurance Company, New Orleans, Dec. 1, 1874.—Notice is hereby given that the election of Directors to serve for the ensuing year will be held at this office, corner Canal and Camp streets, on MONDAY, Dec. 28, 1874, between the hours of 10 A. M. and 2 P. M.

J. W. HINCKS, Secretary.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, ... décembre 1874.—Avis est par le présent donné que l'élection annuelle des directeurs, pour servir pendant l'année suivante, aura lieu à ce bureau, coin Canal et Camp, LUNDI, 28 décembre 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

☞ Le capitaine, ni le consignataire, du trois-mâts français VAUBAN, capitaine Rouxinguez, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

FÉLIX LARUE.

☞ Le Mois de l'Immaculée Conception aussi que ... office que célèbre l'Archiconfrérie des mères chrétiennes. La présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale, ... 7 heures, Mardi 8 du courant.

La Célèbre

MADAME LEONCE,

A L'HONNEUR d'annoncer à sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'arriver de France et qu'elle recommence ses consultations comme par le passé.

Elle vous parlera du présent, du passé et de l'avenir; elle vous donnera des numéros de loteries, vous parlera de mariage, d'affaires commerciales, de maladies, &c. &c.

Mme Léonce traitera par correspondance et donnera des consultations aux personnes qui lui en feront la demande franco par la poste.

ADRESSE: Lock Box 120.

Résidence: Rue Royale, 181, entre Conti et St Louis.

Nouvelles et Jolies ETOFFES POUR ROBES,

PLUS ATTRAYANTES, A BAS PRIX.

100 DOUZAINES BAS BALBRIGGAN, à $7 la douzaine.

CORSETS français, de 50 cents à $1 la pièce. Un assortiment complet de

Marchandises américaines

venant d'être reçues par

B. & W. CRONER, Rue du Canal, No 147.

6déc—1f

Tapis. Tapis. Tapis.

—Un assortiment complet de—

Tapis, Toiles cirées, Nattes, Stores et Devants de Cheminées.

—Au magasin de—

B. & W. CRONER, Rue du Canal, No 147.

6déc—1f

Demande d'Emploi.

UN homme d'une trentaine d'années, connaissant le français et l'allemand, cherche un emploi quelconque. S'adresser par lettre au bureau de l'ABEILLE, aux initiales F. V.

Demande de barbiers.

QUATRE BARBIERS et deux GARÇONS de BAIGNEURS trouveront de l'emploi immédiatement, en s'adressant à M. Francisco Chas, salon de coiffure, rue St. Louis, No 44, entre Royale et Chartres. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

Salon de Coiffure.

M. FRANCISCO CHAS informe ses amis et le public en général qu'il continuera l'exploitation du salon de Coiffure de M. Poirier, situé rue St Louis 44, entre Chartres et Royale. Il espère que les clients de l'établissement lui accorderont la même patronage qu'ils ont toujours accordé à son prédécesseur.

En débarquement

Du vapeur "State of Alabama" et navire Freidig, venant de Bordeaux.

150 barriques Vin rouge, Condé; J. M.
... barils Vin blanc; J. M.
... barils Vinaigre;
... caisses Pêches à l'eau-de-vie;
Fruits assortis à l'eau-de-vie.
Prunes
Abricots
Bitter Romuel & Sta

—En Magasin—

... barriques Vin Rouge Château Bellevue.
... quarts Sherry, V. Jaure & Co.
... quarts Cognac Olivier Dupuy & Co.

A vendre par J. MANDIN, 57 Rue Décatur.

Chienne Perdue.

UNE récompense libérale sera accordée à celui qui fera retrouver une petite chienne ... [illegible] ... Nouvelle-Orléans.

Perdue.

UNE PETITE CHIENNE pointer ... Une récompense libérale.

FRAGANORIA.

DÉPOT GÉNÉRAL des cigares et cigarettes de la célèbre marque de ... [illegible]

J. P. SARRAZIN,

Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.

Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 2 1-2 livres; articles de fantaisie de tous genres pour fumeurs.

Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes; ... une du dernier genre.

Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas. Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Quayzen, No 60 de la rue Conti.

29 nov—1an — NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

PIANOS ET ORGUES

Le meilleur assortiment et les prix les plus modiques du pays.

LA PLUS GRANDE MAISON DE PIANOS ET DE MUSIQUE DU SUD.

... Pianos de rencontre, de $50 à $200.

75 Pianos neufs des meilleures fabriques américaines et européennes, de $225 à $1000.

50 Orgues des meilleures maisons, à $65 et au-dessus.

Orgues de salon, chapitres, &c., patentées, de Bremer. Voir les listes des prix et les témoignages.

Instruments de musique et Musique, en gros et en détail.

LOUIS GRUNEWALD,

Entrepôt de pianos, coin Grunewald, 18, 20 et 22 rue Baronne.

Succursale, 129 rue du Canal. 4déc—4PP

Directory de la ville.

Avis.—Envoyez votre nom et votre adresse et le montant de votre souscription.—Les personnes qui auraient des raisons de supposer qu'on n'a pas inscrit leur nom pour le Directory de 1875 (cela s'appliquant également aux changements récents) verront certainement leurs noms dans l'ouvrage en les envoyant à nos bureaux. Le Directory sera remis aux souscripteurs le 1er février et il ne se vendra pas d'exemplaires avant que les souscripteurs aient été servis.

L. SOARDS & CO., Editeurs, No 5 du Commercial Place.

6 déc—1m

BUREAU DE NOTAIRE DE

P. CHARLES CUVELLIER.

Les amis, les clients du défunt et le public sont informés que ses affaires seront continuées par M. S. TRIST, notaire public, ancien assistant et clerc de confiance de M. P. C. CUVELLIER, et par son fils S. CHARLES CUVELLIER, au même bureau, No. 140 de la rue Gravier, entre les rues St-Charles et Camp.

6 déc—D M J—1m.

AVIS!—Ni le capitaine ni les consignataires de la barque norvégienne FREIDIG, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

☞ Les consignataires par la barque FREIDIG, ... Bordeaux, sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée. ... les marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.

C. CAVAROC & SON, 20 rue Decatur.

CONFISERIE A. LEMANNE.

207........rue de Chartres........207

(entre Dumaine et Ste Anne.)

Joli assortiment de CARTONNAGE nouveau, importé de Paris.

BONBONS FINS à 75 cents la livre.

FRUITS CRYSTALLISÉS à 40 cents la livre.

Compagnie d'Ardoises Chapman.

CARRIÈRE CHAPMAN, en Penn.

Fabrique d'ardoises à toits, de première qualité, Cheminées, Linteaux, Allège de fenêtres, Dalles, &c.

J. BRANDIN FILS, Agent.

Chantier au No 300 de la rue des Remparts, 3e District.

Les ardoises que fabrique cette compagnie sont garanties ... [illegible]

Les principaux ... A M. J. BRANIAN.

Nous certifions avoir examiné avec soin les ardoises de "Chapman Slate Company." ... [illegible]

Henry L. Frié, architecte. A. Castaing, architecte. T. Brice, architecte. E. Surgi, ... T. Owen, couvreur. ... Albert Clark, couvreur.

FREDERICKSON & HARTE,

Pharmaciens en gros et en détail,

AU NO 139 DE LA RUE DU CANAL,

(bâtisse Touro) près Bourbon.

STOCK COMPLET

—DE—

Drogues, médicaments, instruments de chirurgie, parfumerie, savons, brosses, &c.

—ET—

EAUX MINÉRALES étrangères et américaines. 4 déc—6 PP

Avis aux consignataires.—Le steamer STATE OF ALABAMA, arrivé de Liverpool et de Bordeaux, est en débarquement au ponton ... [illegible]

A. K. MILLER & Co, agents, au No ... de la rue Carondelet.

En débarquement

de la Barque FREIDIG, de Bordeaux.

124 Barriques Vin rouge, Côte de Claires,
12 " blanc, Château de Cereau,
25 Barils " "
20 Barriques " rouge Côte de Bourg,
10 Demi " "
20 Caisses " bthes Vin rouge, Léoville,
... " blanc, Sauternes,
... " Latour Blanche.

Reçu par le Steamer STATE of ALABAMA, de Bordeaux.

54 Paniers 25 btles Champagne, L. Roederer,

Et à vendre par C. CAVAROC & SON, 20 rue Decatur.

En débarquement

du vapeur "State of Alabama" et au magasin:

Fromage de Hollande 1er choix
Stockfish et Morue d'Ecosse
Vinaigre de Vin blanc en barils et caisses
Anisette Marie Brizard & Roger
Champignons et Petits Pois de choix
Sardines sans arêtes "Lemarchand"
Asperges & Thon à l'huile de Garreau
Cerises, Pêches & fruits à l'eau de vie
Olives farcies et Anchois à l'huile
Olives verdales, câpres et cornichons
Moutarde Impériale Bergaux
Marasquin, Curaçao & Liqueurs "Lafourie"
Eau de fleur d'Oranger
Vin Rouge en caisses & en barriques
Raisins Layers & London Layers
Champagne Krug & Roderer
Sardines à l'huile 1/4 et 1/2 boîtes
Cognacs ... Dupuy & Cie
Vermouth N. Prat, M. Seis et Cora
Absinthe de E. Pernod
Prunes d'Ente de J. Fau
Huile d'olive Puget et Liégeois
Genièvre de Hollande
Muscat de Frontignan
Porto, Sherry, Malaga, etc.

A vendre par PAUL GELPI & BRO. 41 rue Decatur (ancienne Vieille Levée.)

En débarquement de la barque Freidig et steamer State of Alabama, venant de Bordeaux.

200 caisses 1/4 boites SARDINES,
... caisses VIN ROUGE St-Julien,
... barriques VIN ROUGE ...,
... VIN BLANC ...,
... caisses FRUITS à l'eau-de-vie,
... FRUITS au jus,
... FRUITS cristallisés,
... de 100 1/2 boîtes PETITS POIS,
... LIQUEUR Marrick ame.

A vendre par AMÉDÉE COUTURIE, 54 rue Vieille Levée.

Pruneaux. Raisins.

... caisses Absinthe Ed. Pernod.
... Kirsch de ...
... Vermicelle d'Italie.
... sacs Amandes de Tarragone.
... barils Raisins de Corinthe.
... boîtes Cedrat.
... caisses Raisins London Layer.
... 1/4 caisses pleines Raisins London Layer.
... caisses de 3 espèces de Pruneaux J. Fau.
... 25 pruneaux ...
... 12 boîtes transparentes Pruneaux J. Fau.
... Olives françaises, nouvelle récolte.
... Câpres.
... paniers Anisette M. Brizard.
... caisses Liqueurs ass.
... Moutarde Dessaux.

En débarquement et à vendre par J. B. SOLARI, 45 rue Royale.

Avis au Public.

JE certifie que M. JULES PIFFAUT a, pendant près de trois ans, travaillé chez moi à la réparation des pianos, ... et je le recommande comme un ouvrier habile et expérimenté qui mérite toute confiance.

A. E. BLACKMAR.

Me référant au certificat ci-dessus j'ai l'honneur d'offrir mes services à messieurs ... et au public en général.

JULES PIFFAUT, 63 rue Royale.

HÉBERT & Cie,

(MAISON FONDÉE EN 1835.)

LIBRAIRIE FRANÇAISE,

Religieuse, Classique, Littéraire, Scientifique, Agricole et Industrielle.

—DE—

HÉBERT & Cie.

58 rue de Chartres, (coin Bienville.)

NOUVELLE-ORLÉANS.

Maison d'achat

85.........Boulevard St-Michel.........85

PARIS.

PAPIERS PEINTS,
FOURNITURES de BUREAUX,
ARTICLES pour DESSIN,
FOURNITURES D'ÉCOLES,
CARTES A JOUER,
LOTOS, DOMINOS,
DAMIERS, BOSTON,
ETC., ETC., ETC.

Un Magnifique et Complet assortiment de PLUMES et PORTEPLUMES en OR.

PUPITRES RICHES.
PAPETERIES.
BUVARDS,
ALBUMS.
ENCRIERS, Bronze et Cristal,
COUPE-PAPIERS, Nacre et Ivoire,
BOITES de fantaisie,
à ouvrage,
RICHES CARTONNAGES,
POCHES A BONBONS,

GRANDE COLLECTION
D'ALPHABETS, IMAGES et ALBUMS
COLORIES, POUR ENFANTS.
UNE COLLECTION
Immense de
VOLUMES richement reliés pour distribution de prix et CADEAUX de

Noël et du Jour de l'An,

depuis les prix les plus modiques jusqu'aux ouvrages les plus riches.

ARTICLES POUR LE DESSIN.

BOITES DE COMPAS, COULEURS, CRAYONS, MODELES, PINCEAUX, etc., etc.

1875 ....ALMANACHS........1875
1875 ....AGENDAS........1875

Reçu par Steamer HANNOVER un envoi de célèbres

CHOCOLAT-BONBONS
de Masson et de Guerin Boutron.
PRALINES et DRAGÉES FINES,
Importation de la célèbre ENCRE A COPIER de Antoine, père & fils.

Abonnements

Aux les JOURNAUX FRANÇAIS de Modes, Littérature, etc.

Agents du

Courrier des Etats-Unis,
du Messager Franco-Américain,
et de El Cronista de

NEW-YORK.

4 déc—1m—D Mar J—PP.

En débarquement du navire français "Courrier," de Cette.

25 barriques Vin Blanc, H. HIRSCHFELD FILS & J. CRUSE.

50 barriques VIN BANDOL, très corsé.

Attendu par le steamer STATE OF ALABAMA de Bordeaux:

... caisses OIGNONS.
... POMMES DE TERRE françaises.
... barriques Vin Rouge, L. F. BARON.
... caisses Cognac à l'eau de vie, FILLON & ROUVIAL E.
12 ... caisses Sardines à l'huile.
... boîtes PETITS POIS extra fins.
... CHAMPIGNONS.
... quarts et barils COGNAC CASTILLON

A vendre par U. MARMONI, ... Decatur, anciennement Vieille Levée.

Varieties Hall.

Au coin des rues Dauphine et Canal.

A DATER de Lundi, 7 du courant, un LUNCH CHAUD sera servi à cet établissement, de dix heures et demie du matin à 1 heure de l'après-midi. Le soussigné a le plaisir ... se procurer les meilleures boissons que puisse fournir le marché.

J. OLAUDE.

E. H. LEVY & CO.

COURTIERS d'actions, de bons, d'or et d'argent.

I Ls se chargent du règlement des TAXES et des LICENCES.

No 128 de la rue Gravier.

L. VIPLE,

9 Rue Bourbon, Près Canal,

spécialité de Gants pour dames, messieurs et enfants, et de parfumeries françaises.

On trouvera pendant la saison d'hiver une belle qualité de Gants, à $1 ... la paire.

Nourrice.

UNE JEUNE FEMME de ... ans, offre ses services comme NOURRICE dans une famille. S'adresser rue de Chartres 125, chez le marchand de ...

A l'Enseigne de la Grande Pipe.

P. E. SARRAZIN,

No 280, rue Decatur (anciennement Vieille-Levée.)

DÉPOT DE TABAC A FUMER, PRISER ET CHIQUER.

UN grand assortiment de Cigares, Cigarettes, Pipes, Cartes à Jouer, Briquets, Porte-Cigares et Cigarettes, Papier à Cigarettes, Mais, Bis La Croix, etc. Tabac à Fumer, Reliance, Eight Bower, Eagle, Pouch, Rough & Ready, Fine Cut, en barils. Les ordres de la campagne sont remplis avec promptitude.

Propriétés à vendre et à louer.

Occasion rare.

A VENDRE—Une maison haute nouvellement bâtie située à une petite distance de la rue de l'Esplanade, rue St-Claude, entre Quartier et Chemin du Bayou, portant le No. 318, (le vrai numéro est 382,) contenant quatre chambres, galerie et cabinet, cuisine haute contenant deux chambres, cour carrelée, hydrant, cave, gaz et installations. La maison ainsi que la cuisine sont couvertes en ardoises et en parfait état.

Conditions—$800 comptant et $1200 payables par mois, sans intérêt.

S'adresser à E. NAUTRÉ, No. 79 rue Bienville.

Terres à louer à la part.

A de bonnes familles blanches. Elles sont entièrement à l'abri des inondations. Il y a dessus des maisons et des bestiaux, on fournira aux colons du plant de canne et ils auront le privilège de rouler à la même sucrerie où ... Pour les détails, s'adresser à

DAVID B. THOMPSON,

Habitation "Belle Vue," à Franklin, sur le bayou Têche.

Lands to let on shares.

To good white families, Lands entirely above overflow. Houses, buildings and seed cane furnished with privilege of "tacking off crop at New Sugar House making clarified sugar." For particulars address or apply to

DAVID B. THOMPSON,

"Belle Vue" Plantation, Franklin, bayou Têche.

Une bonne affaire pour quelqu'un.

LE Soussigné désirant se retirer des affaires fait connaître au public, en ville, comme à la campagne, qu'il vendra à des conditions très avantageuses, son stock tout entier, consistant en papiers peints, gravures, lettres en cuivre et en fer blanc, ... alphabétiques et chiffres en acier, papier à dessin, etc. ...

M. E. DAWSON, enseigne Toulouse et Chartres.

Chambres à Louer.

CHAMBRES GARNIES à louer pour Messieurs, appartements pour familles.

190, rue des Remparts, entre St-Louis et Toulouse.

A louer.

Une MAISON double venant d'être réparée et repeinte, le tout en très bon ordre, très convenable pour deux familles, sur la rue Royale, No 274 et 276, entre Chemin du Bayou et Esplanade, ayant au No 274 trois chambres, deux cabinets, galerie sur le derrière, cuisine haute, citerne, water-work, etc. Au No 276, deux chambres, deux cabinets, galerie sur le derrière, cuisine haute, citerne, water work, etc.

S'adresser à J. M. SOUBIRAA, rue des Ursulines No 23.

A louer

Pour le 1er Janvier 1875.

La maison haute avec cour, No ... rue des Remparts, près de la loge de la Parfaite Union, avec cave, water work, gaz. Possession le 1er Janvier prochain.

S'adresser à M. de Armas, bureau du shérif.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 7 DEC.—CLASSE No 290.

39	30	60	52	39	73	7	12	34	18	66	67	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans le salon de la Compagnie. ... Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 7 déc. 1874.

H. PERALTA, ABAM GIFFEN, Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

MICHEL LION

AUX

CENT MILLE PALETOTS,

197 et 199 Vieille-Levée,

EN FACE DU MARCHÉ FRANÇAIS.

Grands magasins d'habillements tout faits pour hommes et jeunes gens.

Ne vendront plus de marchandises à partir du 1er décembre, mais les DONNERONT au prix coûtant pour du COMPTANT.

On DONNERA des Pardessus ... à $3 et au-dessus.

Aussi, Habillements complets pour hommes, bonne qualité, à $4 50 et au-dessus.

Grand assortiment d'habits noirs, pour bals, soirées, du dernier genre.

100 COSTUMES pour enfants de 2 à 9 ans, à $2

PARDESSUS en ... à $1 75.

... caisses CHAPEAUX, nouvelle forme, venant d'être fabriqués, et comme l'assortiment est considérable, ils seront cédés à meilleur marché que le prix coûtant.

Aussi linge de corps, Malles, Valises, &c. &c.

MICHEL LION.

Huile de Charbon et Lampes à Huile de Charbon.

COMPAGNIE DE POROLINE DE GAZ PORTATIF.

No 95 & 97 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

VENTE EN GROS DE

LAMPES, lanternes et chandeliers, huile de charbon raffinée, kerosène, gasoline pour machines à gaz, fluide de gaz pour lampes à gaz, et toute espèce de fluides et d'huiles d'éclairage.

La Compagnie est propriétaire ... de Porolin, des brevets et des lampes à gaz de Gooch, de l'huile d'aluminium, article parfaitement sûr et convenable pour servir sans danger pour les lampes à huile et huile de charbon.

Vente de lampes et d'huiles ... aux plus bas prix.

Wm. E. JERVEY, Surintendant.

BONS MARCHÉS.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN.

MAISON DE PRÊTEUR SUR GAGES,

Encoignure Royale et Toulouse.

VENTES RAPIDES. PETITS PROFITS. POUR DU COMPTANT.

MONTRES double boîte, argent et or, pour messieurs

Montres simple boîte et double boîte or, pour dames.

Chaînes de montres pour dames et messieurs. Demi Parures pour dames. Boutons de manchettes. Boutons pour chemises.

Un grand choix de bagues, bracelets, de boucles d'oreilles, &c. &c.

Aussi qu'un grand assortiment de chaînes de ... &c. &c.

ROYALE & TOULOUSE.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

169..........Rue du Canal..........169

ELKIN & CO.,

REÇOIVENT, en ce moment, Tapis velours et de Bruxelles, TROIS PLIS et INGRAINS, STORES ET RIDEAUX POUR FENÊTRES, Prix modiques.

Au public.

MME Vve. E. DUCATEL, rue Bourbon, No 213, informe le public qu'elle donnera des leçons de Piano et enseignera le Français et l'Anglais moyennant la modique somme de $10 par mois.

J. DOUSSAN

143..........Rue du Canal..........143
entre Carondelet et Baronne.

A L'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient de transférer son magasin au No 143 rue du Canal.

On trouvera chez lui un magnifique assortiment de grands Jouets et Mélanges pour Dames ... importées, de meubles et de jouets ... à des prix modérés.

J. F. DICK,

AVOCAT,

Au No. 15 de la rue d'Orléans,

Près des Cours.

Victoire du Peuple.

Vêtements, Vêtements,

BONS MARCHÉS! BONS MARCHÉS!

CHEZ

GODCHAUX,

81 & 83 ...... rue du Canal ...... 81 & 83
213, 215 et 217 Vieille-Levée.

NLLE-ORLÉANS.

Ventes rapides! Petits profits!

Pour du comptant.

Vêtements pour hommes, jeunes gens, garçons et enfants, Chapeaux et Articles de Toilette faits des meilleurs fabriques, et des matériaux les plus fins, DERNIER GENRE, à des prix extraordinairement bas.

LÉON GODCHAUX,

81 & 83 rue du Canal.

213, 215, 217 Vieille-Levée.

Maintenant Decatur.

L. GIROT,

Tailleur et marchand de linge fait,

Au No 11 de la RUE DU CAMP,

AYANT établi un magasin pour son propre compte, est prêt à remplir tous les ordres, promptement et à bas prix, POUR DU COMPTANT.

Son stock de LINGE FAIT ne peut être surpassé en ville sous le rapport de la qualité et du bon marché; il se compose d'habillements, de pardessus et de vêtements de tous genres.

Le linge de ... coupé par M. Girot lui-même.

M. RIQUELME.

FABRIQUE DE CIGARES,

A TRANSFÉRÉ son établissement au No 7 DE LA RUE TCHOUPITOULAS, coin Commune, où il a constamment les meilleurs marques de CIGARES, importées et du pays, à vendre en gros et en détail.

Venez essayer les cigares du pays qui sont meilleurs que beaucoup de ceux qu'on importe. Une grande réduction est faite aux acheteurs en gros.

On trouvera également chez lui un stock complet de tabac à fumer et à chiquer.

Les ... marchands sont invités à venir examiner les articles. La maison ne craint la concurrence ni sous le rapport de la qualité ni sous celui des prix.

Buvette des Variétés

DE

HOYT,

Au No 14 de la rue Bourgogne,

Au dessous du théâtre des Variétés.

Ayant pris à bail la Buvette du Théâtre des Variétés pour la saison, et ayant conclu des arrangements qui, je l'espère, satisferont les plus difficiles, je sollicite respectueusement le patronage de mes amis et du public.

CHARLES J. HOYT.

INSTITUT D'AQUIN.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES FILLES.

No 262 Chemin du Bayou, près de la rue Claiborne.

POUR le prix de l'enseignement et d'autres informations, s'adresser à la directrice, Mlle M. FITZGERALD.

Changement de domicile.

P. RAGUET,

REVENDEUR de toute espèce d'objets et marchand de linge neuf et de seconde main. Il se charge de toute sorte de raccommodages, de dégraissages, et donne les prix les plus élevés à ... Venez au public.

Au No 181 de la rue Toulouse, entre les rues Dauphine et Bourbon.